Modalité de calcul des indicateurs en pourcentage

Période de référence : du 01/01/2025 au 31/12/2025

1. Pourcentage de satisfaction globale des apprenants

La moyenne de satisfaction correspond à la moyenne des notes attribuées par les apprenants dans les évaluations de satisfaction à chaud

Les notes sont ramenées sur une base de 100 selon la formule suivante :

Note obtenue ÷ amplitude maximale de l'échelle de notation × 100.

Chaque réponse est prise en compte individuellement et possède le même poids dans le calcul, quelle que soit l'échelle de notation initiale (/5, /10, etc.).

Le nombre de réponses correspond au nombre de notes saisies et non au nombre de questionnaires complétés.

2. Taux de réponse aux évaluations de satisfaction

Le taux de réponse correspond à la proportion des inscriptions éligibles ayant donné lieu à au moins une réponse notée.

Il est calculé selon la formule suivante :

(Nombre d'inscriptions éligibles ayant donné lieu à au moins une réponse notée ÷ nombre total d'inscriptions éligibles) × 100.

Une inscription est considérée comme éligible lorsque le participant est identifié, inscrit à au moins un module pour lequel l'évaluation de satisfaction est activée, qu'il n'est pas totalement absent et que l'action de formation répond aux critères de sélection de la période.

Le calcul ne tient pas compte de l'envoi effectif du questionnaire : une inscription éligible reste intégrée au dénominateur même si l'envoi du questionnaire n'a pas été déclenché.

3. Satisfaction relative à la pédagogie

Cet indicateur mesure la satisfaction des apprenants concernant la qualité de l'animation pédagogique et la capacité du formateur à transmettre ses connaissances et compétences.

Il correspond à la moyenne des notes attribuées à l'affirmation suivante :« Le formateur a su m'intéresser et transmettre ses connaissances/compétences. »

Sur la période considérée, 5 196 réponses ont été prises en compte.

Les notes sont ramenées sur une base de 100 selon la formule suivante :

Note obtenue ÷ amplitude maximale de l'échelle de notation × 100.

La moyenne est calculée sur l'ensemble des réponses recueillies à cette question, chaque réponse ayant le même poids.

4. Satisfaction relative à l'adéquation des contenus aux attentes et besoins des apprenants

Cet indicateur mesure la proportion d'apprenants considérant que la formation a répondu à leurs attentes et à leurs besoins.

Calculé à partir des réponses à l'affirmation suivante :« La formation a répondu à mes attentes et besoins. »

Formule de calcul : (Nombre de réponses « Oui » ÷ nombre total de réponses exprimées à cette question) × 100.

Seules les réponses « Oui » et « Non » sont prises en compte. Les questions non renseignées sont exclues du calcul.